

# COMPTE RENDU

## Comité Technique Local

### du 26/04/2015

- Ordre du jour :
- DUERP (pour information)
  - Bilan 2015 de la formation et plan local 2016
  - exécution budget 2015 et présentation du budget 2016.
  - caisses d'Agén
  - questions diverses

La CGT Finances publiques Lot-et-Garonne et Solidaires ont fait la déclaration liminaire suivante :

*La convocation de ce C.T.L intervient dans un contexte d'intensification des attaques gouvernementales contre le monde du travail et des salariés.*

*La loi El Khomry est le dernier avatar d'une politique rétrograde qui s'en prend à l'avancée majeure qu'est le code du travail établi à partir de 1910 par la lutte des travailleurs contre les pouvoirs exorbitants des patrons sur les salariés. En inversant la "hiérarchie des normes", c'est-à-dire en donnant tout pouvoir aux employeurs sur l'organisation de la vie des salariés, ce projet de loi est un retour en arrière.*

*La Modernisation Action Publique, Parcours Professionnel Carrière Rémunérations (imposés en contournant les règles du prétendu "dialogue social" pourtant édictées par ceux là-mêmes qui s'assoient dessus), le RIFSEEP participent de la même logique de destruction de notre modèle social dont la fonction publique est une composante essentielle.*

*Ce sont les fondements même de notre Administration qui sont aujourd'hui mis en danger par le démantèlement programmé du maillage territorial et les restructurations/fusions de services. Comment croire sérieusement que ces projets visent à améliorer la qualité de service rendu à l'utilisateur et à la qualité de vie au travail des agents ?*

*Comment faire croire que la lutte contre le chômage passe par les suppressions d'emplois (30 000 en 13 ans à la DGI/CP/DGFIP) et la facilitation des licenciements alors que dans le même temps les milliards versés aux entreprises au nom de la création d'emplois débouchent sur toujours plus de chômage, de précarité et d'inégalité.*

*Comment ne pas parler aujourd'hui de la "retenue à la source", c'est à dire de la privatisation du prélèvement de l'impôt sur les revenus des salariés qui est donné aux employeurs. Cette opération est à mille lieues d'une vraie réforme fiscale attendue et promise, inutile compte tenu du rendement du prélèvement de l'impôt.*

*La seule logique qui sous-tend l'action de notre Direction Générale est celle des suppressions de postes et de satisfaire aux critères draconiens de la politique immobilière de l'Etat.*

*En ce qui concerne l'exécution budgétaire de la DDFIP Lot-et-Garonne, aujourd'hui à l'ordre du jour, la diminution d'Autorisations Engagements (AE) entre 2014 et 2015 est de 417 105 € soit 18,72 %, la diminution de Crédit Paiement (CP) est de 368 692 € soit 15,24 %, Nous ne croirons pas qu'on fait aussi bien avec moins : moins d'agents, moins de moyens, moins de services.*

*En questions diverses, nous souhaitons aborder le projet du réaménagement de la Cité administrative d'Agén. Devant l'ampleur des changements immobiliers et organisationnels impactant ce site, les OS signataires de la présente déclaration liminaire vous annoncent leur intention de saisir l'Inspecteur Sécurité Santé Travail (ISST). Nos organisations ont déjà affirmé leur opposition à vos projets destructeurs. Elles le font à nouveau aujourd'hui avec les agents directement concernés :*

- ▶ Nous refusons les suppressions d'emplois et demandons des moyens pour effectuer toutes nos missions
- ▶ Nous refusons les suppressions de services qui ne font qu'éloigner toujours un peu plus l'administration de l'utilisateur.
- ▶ Nous refusons les fusions et déménagements de services qui n'ont d'autre but que de préparer les suppressions d'emploi et de libérer des surfaces.

En réponse à notre déclaration liminaire, la Direction précise :

- ce qui concerne le prélèvement à la source rien n'est définitif en particulier pour l'intervention des employeurs dans la procédure du recouvrement.
- Pour les travaux à la cité un CHSCT sera convoqué le 26 mai 2016 et un CTL spécifique sera convoqué le 7 juin 2016 soit un mois après les 1ères installations !!! L'ISST effectuera sa visite au mois de juin et peut être si son agenda le permet !!!

L'expertise du sol a été faite et pour l'instant les résultats sont attendus.

Il ne s'agit que d'un réaménagement partiel pour accueillir les collègues de Marmande.

### **Commentaires CGT :**

*Peut-on parler de réaménagement qu'en il s'agit de transformer des locaux d'archives en bureau ? Nous serons particulièrement attentifs à ce dossier et soutiendrons toutes les actions qui existeront en la matière.*

## **↪ BILAN 2015 DE LA FORMATION ET PERSPECTIVES 2016**

Dans son rapport sur la formation professionnelle, l'administration reconnaît qu'il conviendrait de pouvoir établir une rotation plus importante des intervenants afin de ne pas toujours solliciter les mêmes formateurs.

Dans le même temps, elle admet que l'e-formation n'a pas vocation à remplacer la formation en présentiel.

Bien que demandeur de formation, le personnel souhaite effectuer peu de déplacement et bénéficier de session courte (1 journée maximum en moyenne).

Pouvons-nous penser que l'absentéisme élevé (20%) découle directement de ce souhait ?

L'administration n'envisage pas, à ce jour, la question de la compensation du temps de trajet qui reste un élément important de ce sujet.

*La CGT 47 s'est abstenue sur les votes du bilan 2015 et des perspectives 2016*

## **↪ EXECUTION BUDGET 2015 ET PRESENTATION BUDGET 2016**

En ce qui concerne la présentation de l'exécution du budget 2015 :

- le montant des AE après déduction des AE pluriannuelles (marché nettoyage et Solimp2 soit 749 207 € et 33 644 €) est ramené à 1 810 876 €.
- le montant de l'exécution 2014 s'élevait à 2 22 981 € en AE et 2 419 543 € en CP.  
Sur cette base la diminution de consommation d'AE entre 2014 et 2015 est de 417 105 € soit 18,72 %, la diminution en CP est de 368 692 € soit 15,24 %.
- le nouveau marché du nettoyage n'est pas favorable à la DDFIP 47 de par son augmentation de 20 % surtout lorsque l'on voit les résultats dans certains sites !!!!
- au niveau de l'affranchissement, une baisse considérable a été constatée (20,60%) grâce à la centralisation du courrier.
- le poste « impression reprographie » comprenant la location des matériels et le coût copie, s'élève à 54 000 €. Dans le cadre du marché national le coût annuel location et copies devraient passer à 28 500 € soit une diminution de 47 %, et le nombre de copieurs doit diminuer de 27 % passant de 66 à 48 appareils. On souhaite que la maintenance soit performante du fait de la limitation du nombre de copieurs.

**Commentaires CGT :** *la CGT Finances Publiques 47 s'interroge : est-ce une véritable économie ?*

Pour les perspectives 2016, la dotation initiale est de 1 555 095 € en AE et de 1 813 525 € en CP.

La CGT vote contre.

## ↪ CAISSES AGEN

La direction locale souhaite rationaliser l'implantation des caisses des Centres des finances publiques d'Agen. 7 caisses des finances publiques sont recensées à Agen. Il est proposé d'en maintenir 3 :

- une caisse unique à la cité administrative tenue par le SIP
- une caisse unique au site Jean Bru tenue par la trésorerie municipale
- la caisse de la trésorerie spécialisée OPH habitayls.

*Notre experte, Elodie ABADIA, venue de Villeneuve-sur-Lot, où une caisse unique a été mise en place le 4 avril 2016, a mis en évidence certaines difficultés notamment de sécurité pour la caissière et les régisseurs depuis cette création. Pour l'organisation, la mise en place d'une sous caisse serait préférable.*

*En raison du manque de retour d'expérience et des difficultés de mise en place, la CGT a voté contre.*

## ↪ QUESTIONS DIVERSES

En questions diverses, aucune précision n'a été apportée sur les restructurations en cours.

Un calendrier des instances paritaires (mutations, appel d'évaluation) sera communiqué prochainement aux organisations syndicales.

***Les représentants CGT : Elodie DEVIC et Gilbert SOTTIL  
Les experts : Elodie ABADIA et Pierre MOLINIER***

### **Solidaire, pas solitaire ... J'adhère à la CGT !**

Nom prénom : .....

Adresse administrative : .....

Grade : .....

Echelon/Indice : .....

Mel : .....

Temps partiel : .....

Date:.....

Signature,

**A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN**

